

La Meuse du Mercredi 19 Novembre 1975

Le relais-répétiteur des Croisettes (Forêt-Trooz) qui comprend une antenne de 30 m de haut facilite les communications entre radio-amateurs mobiles dans toute la province

Les radio-amateurs de la province de Liège ont inauguré un relais-répétiteur au lieu-dit « Les Croisettes », à Forêt-Trooz. Ainsi, les communications entre radio-amateurs mobiles dans toute la province seront beaucoup plus faciles. Il en résultera une efficacité accrue dans les services qu'ils peuvent rendre.

Le relais-répétiteur des Croisettes comprend deux antennes, l'une de 30 m de haut pour capter, l'autre plus petite pour émettre. Cette installation VHF (bande des 2 m) émet sur une fréquence et reçoit sur une autre. Ainsi, toutes les communications reçues sont retransmises directement.

Les VHF se transmettent un peu comme la lumière, c'est-à-dire en ligne droite, subissant des réflexions et des absorptions. Comme la province de Liège a un relief assez accidenté, l'emploi du répétiteur installé sur un point haut (les Croisettes sont à 270 m au-dessus de la mer) était donc nécessaire pour assurer des liaisons correctes, surtout au départ de stations mobiles.

Cette installation a été entièrement réalisée par une équipe de radio-amateurs mobiles. Le terrain a été mis à la disposition de l'Union belge des amateurs (U.B.A.) par un mobile passionné, M. Francy Schyns, de Forêt-Trooz. Le travail a commencé en janvier de cette année. Une partie de l'émetteur a été construite à Verviers, une autre à Waremme. Le montage a été fait à Grivegnée.

● Pour le président de la section des U.B.A. de Liège, M. Robert Vandeputte, 22, rue de la Tonne, à Ans, cette antenne va améliorer les liaisons dans la province, mais l'idéal serait de mettre en place une antenne de 100 m qui permettrait des communications entre radio-amateurs mobiles dans les plus mauvaises conditions (vallée étroite, etc.).

La Belgique compte environ 1700 radio-amateurs licenciés. Pour la province, ils sont 120, dont environ 50 mobiles (installation sur voitures). A ces chiffres, il faut ajouter tous ceux (sans doute un millier) qui n'ont pas encore de licence, mais qui sont affiliés à une association, comme l'U.B.A.

● Les radio-amateurs utilisent plusieurs types d'équipement. On les classe en deux grandes catégories : 1) Les équipements décimétriques, recevant et émettant dans 5 ban-

des de fréquences comprises entre 30 et 10 m de longueur d'onde. 2) Les équipements VHF et UHF (gamme d'ondes utilisées en télévision), recevant et émettant dans les bandes de 2 m, 75 cm, 23 cm et même plus bas. Ces équipements peuvent être fixes, portables ou mobiles. Fixes, ces équipements permettent de communiquer à des distances plus ou moins longues en fonction des longueurs d'ondes utilisées.

● Pour être radio-amateur, il faut réussir les examens que la Régie des T.T. organise deux fois par an, en mars et en septembre. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Régie des T.T. département de la Transmission, 5e bureau, rue des Palais, 42, 1030 Bruxelles. Les candidats peuvent s'inscrire à une association (Téléphone 041-65.63.27, après 19 h, pour les U.B.A.) qui organise des cours préparant aux épreuves de la R.T.T.

Le prix d'une station varie entre 10.000 et 50.000 francs selon qu'on réalise soi-même l'installation ou qu'on l'achète terminée.

● Les radio-amateurs qui sont tous des bénévoles s'adonnent à leur passion surtout le week-end. Mais leurs interventions sont parfois précieuses, qu'on se souvienne de leur efficacité au moment de l'indépendance du Congo, des antennes médicales au Pakistan, de l'aide technique au Sahel. Ils assurent aussi les contacts pour les réseaux d'urgence en renfort de la Croix-Rouge pour des événements sportifs (Francorchamps, etc.) ou les retours de week-end, ou encore les demandes urgentes de médicaments dans des contrées éloignées ou démunies.

● Les radio-amateurs peuvent directement ou en relayant des messages entrer en contact avec tous les continents. Parfois, il arrive que des correspondants lointains profitent d'un voyage dans la province pour venir saluer le radio-amateur belge. Dernièrement, des Japonais sont venus rendre visite à un Verviétois.

En plus de la langue (français et anglais), les radio-amateurs utilisent le code Q qui est composé de groupes de trois lettres ayant chacun une signification précise et qui facilite le trafic. Exemples : QSO : liaison avec une autre station ; QSL : accusé de réception ; QTH : lieu où la station est située. L'opérateur est un OM (old man), son épouse

une YL (young lady) et les enfants, des QRPP.

● Après l'inauguration du répétiteur de Forêt, deux radio-amateurs, MM. Robert Vandeputte, d'Ans, et Dewez, de Verviers, ont reçu la médaille d'argent pour services rendus à la Croix-Rouge. Tous deux participent au réseau d'urgence de la Croix-Rouge.



● L'antenne réceptrice : 30 mètres de haut.



● M. Robert Vandeputte reçoit sa décoration de la Croix-Rouge.